



Code produit : 086301E124

EMFIPARQUET RL

Certifié en classe D3 selon la norme NF EN 204

DESCRIPTION

EMFIPARQUET RL est une colle à bois rapide, prête à l'emploi, à base de dispersion aqueuse vinylique. Le joint formé après séchage est incolore transparent.

Les collages de bois réalisés avec EMFIPARQUET RL présentent une bonne tenue à la chaleur ainsi qu'une excellente résistance à l'eau froide (classe D3 selon la norme NF EN 204).



DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPARQUET RL est destiné à l'assemblage des lames entre elles, dans le cadre du collage de parquets flottants type « rainures et languettes ».

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	Blanc (après séchage : incolore transparent)
Viscosité	Brookfield RVT 6 / 20t/min: 12 000 ± 3 000 mPa.s
Densité à 20°C	Env. 1,10
pH	Env. 3
Point blanc	Env. +5°C
Température d'application	10 à 30°C
Résistance au froid	Jusqu'à -30°C
Temps ouvert à 20°C	6 à 10 min *
Détachant	Eau avant séchage

* ce temps dépend de l'hygrométrie (bois et air) et de la température ambiante, mais également du grammage et du pouvoir absorbant des matériaux.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

Les lames de parquet à assembler doivent être propres, sèches, sans poussières, ni graisse ou autres agents polluants qui pourraient nuire au collage.

Encollage :

EMFIPARQUET RL s'applique en déposant la colle directement à l'aide de la canule du biberon sur la joue supérieure de la rainure, en continu, sur toute la longueur de la lame ou du panneau.

Laisser un jeu de dilatation d'environ 1,5 mm par mètre linéaire de parquet à poser, avec un minimum de 10 mm le long des murs et devant tout obstacle. En cas de largeur supérieure à 8 m, prévoir un jeu de dilatation intermédiaire

afin de permettre un libre mouvement du parquet. Orienter les lames de préférence dans le sens de la longueur de la pièce.

Débuter la pose dans un angle de la pièce, rainure contre le mur. Encoller soigneusement la joue supérieure de la rainure sur toute la largeur de la lame suivante afin de pouvoir l'emboîter dans la languette latérale de la lame précédente. Ne pas oublier de disposer des cales en périphérie pour respecter le jeu de dilatation. Utiliser un maillet pour ne pas abimer les lames lors de l'emboîtement.

Commencer la deuxième rangée en utilisant la chute de la rangée précédente, en encollant à nouveau la joue supérieure de la rainure sur toute la longueur et toute la largeur de la lame. Emboîter l'ensemble des lames de la même manière, tout en respectant un délai de 10 minutes maximum après encollage. Nettoyer les traces de colle avec un chiffon humide. Enlever les cales 24 heures après la pose. Effectuer ensuite le recouvrement des joints périphériques à l'aide des plinthes, seuils de portes, etc. Le ponçage pourra être effectué après 48 heures de séchage minimum.

Nettoyage :

Nettoyer les outils, les débordements ou taches de colle fraîche avec de l'eau. Après séchage, l'abrasion est nécessaire.

LIMITATIONS

Veiller à n'utiliser que des outils en acier inoxydable ou en matière plastique afin d'éviter des colorations du joint de colle.

Afin d'obtenir une adhérence optimale, l'humidité des bois doit être de 8 à 10 %.

La température de la colle et des matériaux doit être comprise entre 10 et 30°C, préférentiellement entre 18 et 20°C.

Ne pas travailler en-dessous de 10°C.

CONSOMMATION

Un biberon de 500g permet d'encoller entre 65 et 100 mètres linéaires.

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température comprise entre 10 et 25°C.

Ne craint pas le gel (résistance jusqu'à -30°C). Avant emploi, porter progressivement à température ambiante et bien remuer.

CONDITIONNEMENT

Biberons de 500 g.

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé.

En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.